

Pierre Jacquet

Article pour la revue Pouvoirs, n°142, Septembre 2012

Pays en développement : les enjeux d'une « grande transformation »

La profonde crise économique et financière de 2007-2009, prolongée par celle de la dette publique dans les pays industrialisés – et notamment en zone euro, confirme deux tendances majeures de la mondialisation : le caractère global de l'interdépendance, d'une part, et un renversement de perspectives, d'autre part, dans lequel les pays en développement, au premier rang desquels les pays émergents, deviennent les principaux acteurs de la croissance économique et de l'évolution de la gouvernance mondiale. Au risque de simplifier, la croissance est passée au « Sud », les problèmes de dette et de financement au « Nord ». Ce contraste saisissant confirme le basculement progressif du centre de gravité de l'économie politique mondiale vers les grands pays émergents et vers l'Asie.

Il faut évidemment se garder d'un déterminisme trop marqué : les évolutions en cours véhiculent de très nombreux problèmes, locaux, nationaux et mondiaux, qu'il va falloir gérer, et la façon dont ils seront abordés déterminera les grands équilibres futurs et la place qu'y prendront les principaux pays. Le basculement évoqué ci-dessus se produit à partir d'une situation initiale dans laquelle les pays industrialisés – Amérique du Nord, Europe et Japon, produisent 50% de la valeur ajoutée mondiale et dominent encore par leur potentiel d'innovation. Mais la tendance est claire, elle annonce une « grande transformation » dont les contours restent à préciser et dont les pays en développement vont être les principaux acteurs.

Cet article illustre dans un premier temps ce changement de perspectives, en partant de la façon dont les pays en développement ont traversé la crise récente. Il revient ensuite sur la situation de plusieurs groupes de pays en développement, en retenant un classement géographique, qui semble aujourd'hui le plus discriminant et cohérent. Il conclut en rappelant que les pays « avancés », qui ont largement façonné les institutions internationales, n'ont plus seuls la maîtrise de leur évolution ni de leur pertinence et doivent davantage impliquer l'ensemble des autres acteurs dans la redéfinition des structures et principes de la gouvernance mondiale. A cette aune, la politique publique d'aide au développement apparaît comme un instrument essentiel pour cela.

Un renversement de perspective

La crise de 2007-2009, déclenchée par l'explosion de la bulle de l'immobilier et des *subprime* aux Etats-Unis, s'est très rapidement étendue à l'ensemble du monde. Les canaux de transmission ont été psychologiques (éveil brutal d'une aversion au risque généralisée liée à la découverte que des actifs considérés comme peu risqués l'étaient en fait beaucoup), financiers (assèchement des fonds disponibles, créant des problèmes de refinancement généralisés) et économiques (notamment par le commerce). Cette crise a donc confirmé le caractère interdépendant et intégré de l'économie mondiale.

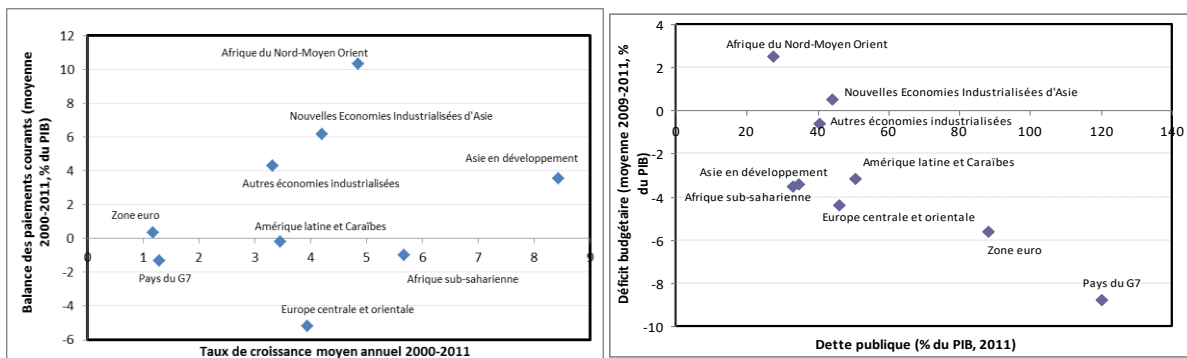
Cependant, par bien des aspects, elle apparaît avant tout comme celle des pays industrialisés. Ce sont leurs excès qui l'ont générée, et ce sont eux qui en sortent le plus affaiblis. Ces excès témoignent aussi de la fragilité des grands principes professés à l'envi par les principaux acteurs de ces pays, dont la portée et la crédibilité ont été dorénavant sérieusement endommagées. Les pays dits « en développement », catégorie très hétérogène au demeurant, s'en sortent relativement mieux, y compris les pays d'Afrique subsaharienne, qu'un moindre

développement financier a pu protéger de l'impact directement dévastateur de la crise financière. Cela ne signifie pas que le développement financier n'est pas indispensable à la croissance, mais cela suggère évidemment que la nature de ce développement et la façon dont il est encadré sont des aspects déterminants de toute stratégie de développement dans la durée.

Les deux graphiques de la figure 1 confirment ce contraste saisissant. Certes, les pays en développement n'ont pas échappé au ralentissement conjoncturel, leurs exportations ont souffert du marasme des marchés des pays industrialisés, l'impact sur les ménages les plus pauvres a été lourd ; mais la chute de la croissance y a été moins marquée et leurs économies ont rebondi avec les rythmes rapides de croissance d'avant-crise. Si bien que lorsque l'on observe les tendances de croissance (en termes réels) depuis le début des années 2000, l'ensemble des pays en développement arrive largement en tête ; les pays en développement d'Asie ont connu une croissance annuelle moyenne de plus de 8%, suivis par l'Afrique sub-saharienne à près de 6%, puis par l'Afrique du Nord (5%), les 4 tigres d'Asie (Corée, Hong Kong, Singapour et Taiwan), l'Europe centrale et orientale (4%) et l'Amérique latine (3,5%).

Les besoins de financement aussi bien externes qu'internes semblent aussi avoir changé de camp. La plupart des pays en développement connaissent des excédents de paiements courants, à l'exception de l'Amérique latine et de l'Afrique sub-saharienne, qui sont presque à l'équilibre, et de l'Europe centrale et orientale, qui connaît un déficit plus marqué. La situation des finances publiques des différents groupes de pays témoigne aussi d'une relative solidité financière : ce sont les pays du G7 et la zone euro qui cumulent dettes publiques importantes (en pourcentage du PIB) et déficits publics élevés. Les pays en développement, après des années d'ajustement structurel, ont en général rétabli leurs finances publiques et restauré un espace budgétaire leur permettant de répondre à la crise par des mesures d'expansion pour en limiter l'impact négatif.

Figure 1 : performances relatives des différents pays



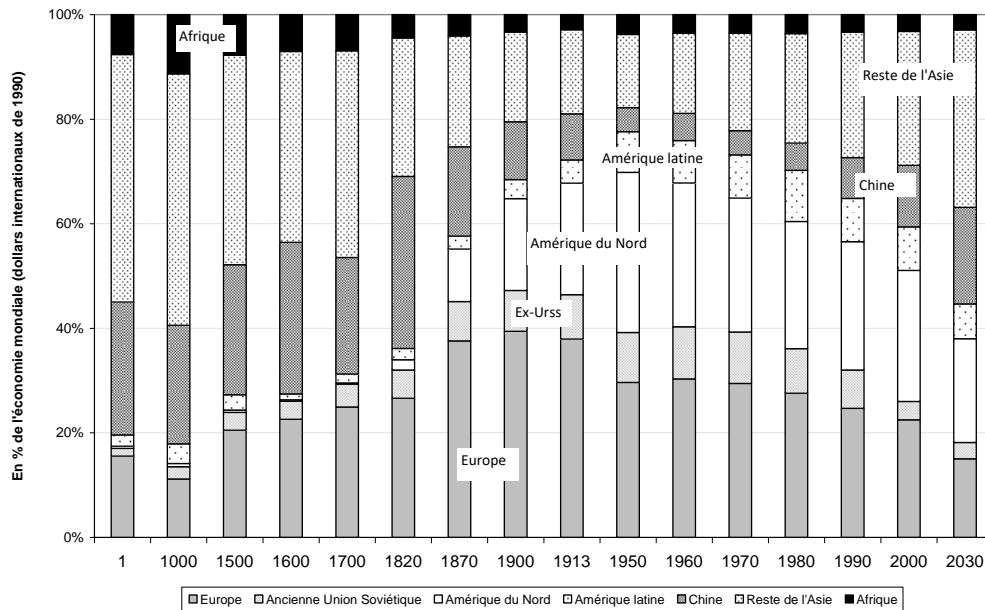
Source : Fonds monétaire international, World Economic Outlook (statistiques en ligne, mai 2012)

Il en résulte que le potentiel, le dynamisme et les inquiétudes structurelles semblent avoir changé de camp, au moins temporairement et sans doute un peu superficiellement : dans les années 80, la crise de la dette du « tiers-monde » touchait durement de nombreux pays, frappait les esprits et confirmait le rôle central des pays riches dans le maintien de la stabilité financière et économique internationale, dans les stratégies de croissance et dans l'aide au développement. Aujourd'hui, fragilité et vulnérabilité sont du côté des pays industrialisés. Certes, leurs marchés sont économiquement très puissants, et un ou deux points de croissance y créent davantage d'activités que 5% de croissance dans de nombreuses régions du monde, mais ce raisonnement est de moins en moins convaincant au vu du poids qu'ont pris dans le

dernier quart de siècle les économies des grands pays émergents, en particulier la Chine, l'Inde et le Brésil. Aujourd'hui, le dynamisme des pays en développement est frappant, le potentiel de croissance y est élevé, il s'y passe beaucoup de choses, et leur rôle s'affirme de plus en plus dans les grandes questions internationales. L'excès d'endettement concerne maintenant les pays industrialisés, où les finances publiques sont détériorées, les financements difficiles et la cote de crédit abaissée. En outre, l'accumulation de réserves en devise dans de nombreux pays en développement, notamment les pays producteurs de pétrole et les pays asiatiques, leur fournit une aisance et une sécurité devant les chocs. La protection qu'ils en retirent est probablement excessive, et on peut leur reprocher des politiques qui ne contribuent pas à l'ajustement des grands déséquilibres internationaux, mais l'excès de leur prudence contraste avec l'excès d'imprudence des pays riches.

Au-delà des implications de la crise récente, des mouvements tectoniques sont à l'œuvre depuis de nombreuses années. La figure 2 représente l'évolution de l'économie mondiale depuis le début de l'ère chrétienne, en reprenant les statistiques patiemment élaborées par feu Angus Maddison. La parenthèse de l'ère européenne et l'ère américaine, notamment ouvertes par les grandes expéditions puis par la révolution industrielle et les grandes vagues d'innovation, pourrait être en train de se refermer. D'après les travaux de Maddison, l'Asie retrouve peu à peu le poids qu'elle avait avant la révolution industrielle. Projetant, parfois en les corrigeant, des tendances de productivité, il considère que l'Asie pourrait représenter 52% de l'économie mondiale en 2030, dont 18% pour la Chine, légèrement devant les Etats-Unis, contre 13% pour l'Europe occidentale.

Figure 2 : Répartition de l'économie mondiale (depuis l'année 1 jusqu'en 2030)
(Poids en %, dollars de Parité de pouvoir d'achat 1990)



Source : travaux d'Angus Maddison (données disponibles sur www.ggdc.net)

Des travaux récents confirment ces tendances, voire les amplifient en ce qui concerne la Chine, pays au sujet duquel Maddison faisait preuve d'une grande prudence, tant les défis économiques, sociaux et politiques y sont importants. Le prix Nobel Robert Fogel considère par exemple, sur la base de prévisions démographiques et d'une analyse rudimentaire des tendances de productivité, que la Chine pourrait représenter 40% de l'économie mondiale en 2050, contre 14% pour les Etats-Unis, 12% pour l'Inde et 5% pour l'Europe. Les travaux plus

approfondis du CEPPII, conduits par Fouré, Benassy et Fontanié et publiés dans un document de travail début 2012, conduisent à des résultats à peine moins saisissants (un peu plus encourageants pour l'Europe) : la Chine représenterait 33% de l'économie mondiale, les Etats-Unis 9%, l'Inde 8% et l'Union européenne 12%.

Il ne faut pas sur-interpréter ces tendances. Les transformations à l'œuvre dans les grands pays émergents, par exemple, soumettent leurs sociétés et leurs régimes politiques à des tensions considérables et on peut s'attendre à des chocs et des crises de grande ampleur venant perturber le simplisme trop déterministe de prévisions de croissance exponentielles. Cependant, le monde change rapidement, et les pays en développement en sont aujourd'hui des acteurs essentiels. On ne peut comprendre les évolutions du monde sans s'intéresser à ces « pays en développement » très divers, et dépasser une dichotomie « Nord-Sud » de plus en plus inadaptée.

Des situations spécifiques

Pendant la guerre froide, une terminologie simplificatrice s'est installée : il était de bon ton de distinguer, par commodité, le « premier monde » des pays industrialisés occidentaux, le « deuxième monde » des pays communistes sous influence soviétique, et ce qu'Alfred Sauvy désignait sous l'appellation de « tiers-monde », vaste catégorie comprenant tous les autres pays, non développés et non alignés avec les deux blocs précédents. Les flux de commerce et d'investissement étranger étaient essentiellement Nord-Nord, et on en est naturellement venu à considérer que le champ de l'économie mondiale était surtout celui des économies industrialisées. Ce sont leurs interactions et leur interdépendance qui ont essentiellement façonné les institutions internationales comme le FMI et le GATT (puis l'OMC), sachant que la Banque mondiale mettait en œuvre de façon multilatérale une partie significative de l'aide du « Nord » au « Sud ».

Cette typologie n'a plus de raison d'être. Si la fin de la Guerre Froide a *de facto* éliminé l'une des catégories, même la dichotomie qui demeure, « pays avancés » et « pays en développement », ne correspond plus à la réalité, au regard de la très grande hétérogénéité des pays concernés. Certes, cette hétérogénéité n'est pas récente, mais elle est aujourd'hui d'autant plus pertinente que les pays industrialisés n'ont plus le monopole de l'organisation de l'économie mondiale et que la participation active des pays en développement est nécessaire à toute action collective en faveur des biens publics mondiaux comme la lutte contre le réchauffement climatique, la protection de la biodiversité, la lutte contre les grandes pandémies, la stabilité financière internationale, l'élaboration de règles commerciales, etc.

Pour imparfaits et simplificateurs qu'ils soient nécessairement, les classements sont utiles. Par quoi remplacer cette typologie désuète ? La classification souvent retenue par niveaux de revenus par habitants (pays à faible revenu, pays à revenu intermédiaire de tranche inférieure ou supérieure, pays à revenu élevé) rétablit une certaine cohérence dans les catégories, mais elle reste très artificielle. Deux approches complémentaires semblent utiles. La première consiste à considérer que chaque cas est particulier, et de considérer à part chacun des grands pays émergents, dont le poids dans la population mondiale est très important et dont les dynamiques de croissance et les problématiques politiques, économiques, et sociales sont spécifiques. La seconde est géographique : le regroupement régional est probablement le plus pertinent, d'une part parce qu'il met l'accent sur la dimension régionale de l'interdépendance, fondamentalement naturelle, d'autre part parce qu'il reflète aujourd'hui une certaine convergence des performances. On peut ainsi comparer les performances économiques de

l'Amérique latine, de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, de l'Afrique subsaharienne, de l'Asie du Sud ou de l'Asie de l'Est (voir la figure 1).

L'émergence de la Chine et de l'Asie de l'Est est au cœur de toute réflexion sur l'avenir de l'économie mondiale. Comme nous l'avons rappelé, la zone a bien surmonté la crise économique et financière, mais il serait imprudent de conclure à la thèse du découplage entre l'Asie et les pays occidentaux. De fait, les débats portent aujourd'hui sur la vulnérabilité de l'Asie aux effets de la crise de la dette dans la zone euro, susceptible de conduire à un retrait des financements bancaires et un *credit crunch*. Les perspectives économiques peu encourageantes dans les vieux pays industrialisés conduisent à accélérer la prise de conscience du besoin de recentrage des stratégies de croissance vers la demande intérieure, puisque les exportations ne sont plus le moteur escompté. Il s'agit d'une réorientation très fondamentale des stratégies, qui se double de la nécessité de combattre le creusement des inégalités. Une étude récente de la Banque asiatique de développement documente ce creusement et en fait à la fois l'une des faiblesses du développement de la zone et l'un des freins à sa poursuite. L'essor et la prospérité de l'Asie de l'Est sont clairement engagés, mais n'ont rien de garanti. Ils ont beaucoup dû aux politiques publiques et continueront de dépendre de l'adaptation de ces dernières à des défis et un environnement en mutation.

Deux zones géographiques semblent aujourd'hui dans une situation spécifique. L'une se caractérise par l'absence de décollage économique, en dépit de performances très honorables depuis le début des années 2000 (voir la figure 1). Il s'agit de l'Afrique subsaharienne, longtemps restée en marge de la croissance mondiale. Elle fait face à des défis considérables et insuffisamment reconnus, au premier rang desquels une transition démographique à peine engagée qui induit une forte croissance démographique et des populations très jeunes. D'importants investissements d'éducation et de formation sont nécessaires pour des cohortes de jeunes qui arrivent sur des marchés du travail le plus souvent informels et peu dynamiques. La pression urbaine est considérable, alors même que les ressources font défaut pour équiper en services essentiels (eau, assainissement, électricité) des villes en très forte expansion. La pression sur les ressources naturelles est tout aussi forte. Les économies sont insuffisamment diversifiées, et dépendent encore largement de l'agriculture, qui a souffert d'une insuffisance d'investissement, et des ressources en matières premières, avec peu d'activités de transformation. En quelques décennies, l'Afrique subsaharienne s'est en outre désindustrialisée. La jeunesse, le dynamisme urbain, la présence de richesses naturelles, sont autant d'atouts qui peuvent aussi représenter des freins importants dès lors que les structures de bonne gouvernance ne sont pas en place, que les politiques publiques sont inefficaces, et que les sociétés restent dans un système de capture et redistribution des rentes laissant peu de place à l'entrepreneuriat, au mérite ou à l'innovation. Les défis de politique publique sont par conséquent considérables. L'un des points de débat concerne la possibilité de « sauter » les étapes du développement industriel et de passer directement à une économie de services. Mais il est peu probable que le développement des services puisse à lui seul absorber la main d'œuvre en quête d'emplois. En outre, nombre de services se développent en accompagnement des activités manufacturières, ce qui suggère qu'il n'y a pas d'opposition, plutôt une complémentarité, à exploiter entre développement des services et développement manufacturier. Ce dernier, cependant, ne se produit pas spontanément et requiert la mise en place de politiques industrielles dont les contours restent à définir.

L'autre zone est l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient, où les printemps arabes ont engagé une transition démocratique pleine de promesses mais aussi de défis, en particulier la pression démographique. La combinaison des attentes de la population et de la nécessité de faire entrer

sur le marché du travail des millions de jeunes peut s'avérer explosive tant sont grands les risques de déception. L'un des principaux défis tient à l'émergence de leaders nationaux susceptibles de définir des visions partagées et mobilisatrices et d'engager les pays sur la voie de l'innovation et de la croissance dans le cadre de programmes nationaux cohérents et intégrés. Dans ce contexte, prêcher la libéralisation des économies et leur intégration régionale tient du lieu commun rabâché bien avant les printemps arabes, ce qui lui ôte une certaine crédibilité : bien-sûr, il s'agit d'un facteur important de croissance à moyen et long terme. Mais le problème n'est pas dans la formulation de telles recommandations. Il est de définir les trajectoires d'économie politique permettant de les mettre en œuvre, dans un contexte où les aspirations des populations sont fortes et où la déception pourrait ralentir les transitions démocratiques. Ces trajectoires ne peuvent être conçues que localement. Le vrai partenariat devrait consister à être prêt à soutenir les demandes des pays, y compris dans le tâtonnement et l'erreur qui ne manqueront pas de caractériser l'élaboration de telles trajectoires. Autrement dit, l'enjeu est politique avant d'être économique, et l'incapacité à le reconnaître peut s'avérer très contre-productif. Cela est facile à dire, d'autant que les pressions politiques dans les pays industrialisés ne poussent pas à un tel détachement.

Des défis communs

Mais le sujet essentiel n'est pas tant l'assistance et le partenariat que peuvent offrir les pays industrialisés au titre d'une aide au développement plus efficace. Il est dans les nouveaux défis que ces évolutions signifient pour la gestion collective de la mondialisation. La croissance mondiale a resserré les liens d'interdépendance entre pays et en a accru la composante symétrique, par opposition à la dichotomie « Nord-Sud » qui a caractérisé toute une période des années 1950 aux années 1980. Aujourd'hui, c'est bien la Chine (et les pays pétroliers) qui financent l'économie américaine, pas l'inverse. Cette croissance et cette interdépendance ont aussi joué un rôle déterminant dans l'émergence de « biens publics mondiaux », c'est-à-dire d'enjeux communs pour l'humanité évoqués ci-dessus. Pour chacun de ces enjeux communs, une action véritablement collective est nécessaire et la participation des pays en développement, quel que soit leur niveau de développement, est indispensable.

De fait, l'économie mondiale se trouve un peu dans la situation dans laquelle se sont trouvées les nations confrontées à un besoin de politique publique pour assurer la production des biens publics nécessaires, la différence étant l'absence de gouvernement mondial. Il est cependant intéressant de revenir sur les trois grandes composantes des politiques publiques mises en évidence par Robert Musgrave : une composante d'allocation des ressources, une composante de transferts et répartition des revenus et une composante de stabilisation et régulation de l'activité. Sur le plan économique, ce que l'on appelle la gouvernance mondiale doit prendre en compte ces trois dimensions.

En matière d'allocation des ressources, on peut distinguer le cadre mondial des règles du jeu et des institutions chargées de les élaborer et de les mettre en œuvre, des actions plus ponctuelles au titre de l'aide publique au développement. Le système institutionnel mis en place après la seconde guerre mondiale a remarquablement réussi à mettre en place une organisation multilatérale des échanges, dont l'expansion a nourri la croissance économique. Ce système a aujourd'hui atteint ses limites, non qu'il soit fondé sur des principes erronés, mais pour trois raisons fondamentales. Tout d'abord, il ne prend pas suffisamment en compte les enjeux de répartition au sein des pays et entre pays. Tant l'accroissement de la pauvreté et des inégalités dans les pays riches que l'arrivée comme acteurs essentiels de pays pauvres ou dans lesquels la pauvreté est répandue change la donne de la négociation internationale.

Deuxièmement, comme Jean Pisani-Ferry, Laurence Tubiana et moi-même l'avons souligné en 2002 dans un rapport du Conseil d'analyse économique sur la gouvernance mondiale, ce système multilatéral a été bâti de façon très inégale, avec un accent important mis sur les questions commerciales (GATT, puis OMC) et financières (institutions de Bretton Woods), mais un investissement politique et institutionnel beaucoup plus limité sur des questions devenues essentielles et relatives aux biens publics mondiaux. Ce déséquilibre institutionnel ne répond pas à la demande sociale exprimée ; il affaiblit aussi la légitimité de ses piliers existants du fait du caractère incomplet de l'architecture de gouvernance mondiale. Enfin, les réformes nécessaires ne peuvent être ni décrétées par les pays industrialisés, ni engagées sur la base de la seule continuité de ce qu'ils ont réussi à construire entre eux : sur nombre de sujets, comme l'émergence d'une croissance verte ou l'évolution de l'organisation urbaine, l'innovation viendra également des pays en développement. Ces derniers ont la possibilité et le besoin de mettre en place des modalités de croissance innovantes sans être pénalisés par une structure capitalistique lourde préexistante. Les pays en développement, acteurs essentiels, doivent aussi être des actionnaires majeurs des structures de la gouvernance mondiale. Cette exigence doit être reflétée à la fois dans les droits de vote et dans les modalités des grandes négociations internationales. Tout ceci requiert une connaissance plus fine des pays et des déterminants de leurs préférences et de leur démocratie, ainsi qu'une approche partenariale qui peine à émerger.

L'aide au développement, encore trop souvent perçue comme l'instrument d'une charité nécessaire entre pays riches et pays pauvres, est certes l'instrument privilégié pour organiser une redistribution internationale plus systématique. Mais, au-delà de ce rôle de répartition des revenus, elle possède aussi les autres attributs d'une véritable politique publique mondiale, mise en œuvre de façon décentralisée, soulignant ainsi l'importance d'une meilleure coordination. Elle a par exemple montré qu'elle pouvait jouer un rôle de stabilisation contracyclique important lors des réponses à la crise de 2007-2009, en fournissant des liquidités que les marchés ne pouvaient plus fournir. Plus récemment, devant les risques que représente la crise de la zone euro sur le financement de la croissance dans le reste du monde, notamment en Asie, la Banque asiatique de développement a décidé d'accroître les volumes de financement dans sa zone d'intervention.

Mais l'aide a également un rôle important à jouer en matière d'allocation des ressources. Ce rôle est implicitement reconnu dans les débats sur l'efficacité de l'aide. Si cette dernière n'avait qu'un rôle de transfert des riches vers les pauvres, ce rôle demeurerait en tout état de cause si l'aide n'était pas « efficace », c'est-à-dire ne parvenait pas à faire réduire le nombre de pauvres, un peu comme la politique sociale nationale, qu'il ne viendrait pas à l'idée de démanteler, bien au contraire, sous prétexte que le nombre de personnes dans le besoin ne diminue pas. Autrement dit, le débat sur l'efficacité de l'aide concerne plutôt un autre rôle de l'aide, à savoir son impact sur l'allocation des ressources : les conditions d'une croissance durable n'émergent pas spontanément, l'allocation des ressources par le marché ne les dirige pas (toujours) là où elles seraient les plus efficaces, les signaux de prix donnés par les marchés n'engagent pas nécessairement les facteurs de production dans des dynamiques de développement durable, et il y a place pour des interventions publiques pour modifier ou corriger les incitations et pour catalyser l'action vers la création de biens publics, l'innovation et la croissance. Cette démarche ne s'arrête pas au souci d'aider les pays en développement : la qualité de l'allocation internationale des ressources est un facteur aussi déterminant de la prospérité des pays riches (la crise récente, que l'on peut en partie interpréter comme résultant de décisions d'investissement erronées d'une épargne chinoise excessive, en témoigne) et de la protection des biens publics mondiaux. Ce rôle de l'aide appelle au moins deux évolutions

majeures des systèmes d'aide nationaux et internationaux : il faut d'abord une compréhension plus fine du rôle potentiellement catalytique de l'aide sur les comportements publics et privés, et cela amène à mettre l'accent au moins autant sur les canaux et les modalités de distribution de l'aide que sur les volumes puisqu'il ne s'agit plus (seulement) de financer ou de transférer des ressources, mais surtout de faire faire et faire agir une multitude d'acteurs locaux et internationaux. Il faut ensuite une véritable démarche partenariale, dans laquelle l'aide au développement intervient en soutien de politiques locales, ce qui requiert la mise en place de partenariats dans l'élaboration de ces politiques publiques et d'un dialogue avec les pays bénéficiaires de l'aide. Dès lors, et c'est une orientation prise par le système d'aide français même s'il fait encore l'objet de débats et de confusions, l'aide n'a plus seulement vocation à servir de simples transferts de revenus vers les pays les plus pauvres en accomplissement d'un devoir moral de solidarité, mais plus encore à jouer un rôle de lien diplomatique permettant la mise en place de dialogues sur les politiques publiques, notamment au service des biens publics mondiaux. L'aide devient ainsi l'un des instruments de la gouvernance mondiale.

En conclusion, l'économie mondiale est entrée dans une transition historique entre un mode d'organisation héritée de la reconstruction de l'après-seconde guerre mondiale, ayant nourri une prospérité impressionnante inégalement partagée, mais qui a maintenant atteint ses limites, et une nouvelle architecture de gouvernance mondiale à mettre en place, afin de protéger les biens publics mondiaux. Cette mise en place ne peut se faire par simple continuité avec l'ancienne architecture, elle doit être négociée avec les pays en développement en mettant sur la table l'ensemble des sujets, commerciaux, financiers, économiques, sociaux et politiques. A défaut, les institutions actuelles sont menacées d'obsolescence, et les pays en développement eux-mêmes élaboreront leurs propres politiques en dehors de tout cadre partenarial, mettant ainsi en péril les acquis du système multilatéral peu à peu mis en place dans le dernier demi-siècle.

Références bibliographiques :

- Banque asiatique de développement (2012), *Asian Development Outlook 2012. Confronting Rising Inequality in Asia*. Manille : Banque asiatique de développement.
- Bedossa, B., Bellocq, F.X., Jacquet, P. et G. Letilly (2010), « L'Afrique subsaharienne à l'épreuve de la crise », *Revue d'Economie Financière* n° 100, pp. 89-107
- Dadush, U. et W. Shaw (2011), *Juggernaut. How Emerging Markets Are Reshaping Globalization*, Carnegie Endowment for International Peace.
- Jacquet, P., Pisani-Ferry, J. et L. Tubiana (2002), *Gouvernance mondiale*, Rapport du Conseil d'Analyse Economique n°37, Paris : La Documentation Française.